



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 2 juillet 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
44	46

Date de convocation

26 juin 2025

**Développement économique
- Pilote Ton Job – Attribution
de subvention à Auvergne
Rhône-Alpes Entreprises
(AURA Entreprises)**

**N° de la délibération
2025-425**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 2 juillet 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle des Berges du Rhône à Gervans sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, Mme Lyliane BURGUNDER, M. Patrick CETTIER, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, Mme Elisabeth JUNIQUE, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, M. Jean-Christophe WEIBEL.

Pilote ton Job est une rencontre employeurs (job dating) lancée en 2023 par Auvergne Rhône-Alpes Entreprises (AURA Entreprises), en partenariat avec les villes de Tournon-sur-Rhône et Valence, les communautés d'agglomération ARCHE Agglo et Valence Romans Agglo, les départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région, et en lien avec l'ensemble des structures emploi-formation.

Pour rappel, l'Agence de développement économique de la région Auvergne Rhône-Alpes, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, a pour mission d'accompagner les entreprises industrielles du territoire dans leur développement, et notamment dans le recrutement des salarié.es, recrutement qui est aujourd'hui au cœur des préoccupations de toutes les entreprises.

Depuis plusieurs années, les antennes de l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Entreprises ont pu monter des rencontres emploi dans le cadre d'événements musicaux tel que Europavox (« Europajob ») sur Clermont-Ferrand, ou sportifs (« Un match Un Job ») à l'occasion d'un match avec le Football Bourg-en-Bresse Peronnas 01.

Ces opérations de mise en relation « décalée » prouvent leur utilité et leur attractivité en brassant des publics variés et inhabituels des rencontres plus classiques.

L'antenne de Drôme-Ardèche souhaitait également se démarquer et proposer une rencontre employeur en lien avec un événement festif marquant sur ces deux territoires. C'est ainsi qu'est né Pilote ton Job, un événement emploi pour l'industrie, qui a lieu en même temps et sur les lieux de passage du Rallye Monte-Carlo Historique, à Tournon-sur-Rhône ainsi qu'à Valence.

Les deux premières éditions (2023 et 2024) ont été un véritable succès : à Tournon sur Rhône entre 8 et 10 entreprises présentes et plus de 150 visiteurs pour une demi-journée d'événement.

Cette opération donne l'opportunité aux entreprises industrielles d'Ardèche et de Drôme de promouvoir leur marque employeur, de valoriser leurs métiers et leur secteur d'activité ainsi que les postes à pourvoir. Dans le cadre convivial d'un évènement sportif local, historique et populaire, elles peuvent en effet rencontrer un public varié, sans barrière, échanger avec les entreprises présentes et renforcer leurs liens avec les partenaires emploi-formation pour favoriser le développement économique du territoire.

AURA Entreprises renouvelle l'opération pour la 3ème fois le 2 février 2025, et sollicite, dans le cadre du partenariat avec ARCHE Agglo un soutien financier afin de contribuer à l'organisation de cet évènement.

Le budget de l'opération en 2025 est de 10 294 €.

CHAPITEAU	
Chapiteau Tournon équipé	5 300,00 €
COMMUNICATION GLOBALE	
speaker	650,00 €
flyer + affiches	250,00 €
oriflamme	0,00 €
showflex recto/verso	450,00 €
chasubles couleurs	100,00 €
potences (signalétique)	600,00 €
radio	1 500,00 €
Réseaux sociaux	100,00 €
presse	1 224,00 €
bâche pilote ton job	0,00 €
bracelets d'accueil	120,00 €
repas (10)	150,00 €
Total	10 294,00 €
Temps Homme organisation	105 heures
Présence équipe le dimanche (4 personnes)	24 heures

AURA Entreprises sollicite une subvention de 1 000 €.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Considérant la demande de soutien financier formulée par AURA Entreprises en décembre 2024 pour l'organisation de la 3ème édition de Pilote ton Job en février 2025 ;

Considérant le budget 2025 de Pilote Ton Job de 10 294 € ;

Considérant la stratégie Emploi / Orientation d'ARCHE Agglo et son axe « Faire du lien » ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Emploi / Orientation du 16 juin 2025 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 26 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 46 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** dans le cadre d'une convention de partenariat pour l'année 2025, l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 000 € à Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises pour l'organisation de l'événement Pilote Ton Job en février 2025 ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que tout document afférent à la présente délibération y compris les avenants.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 2 juillet 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 04/07/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo